

L'EAU ET LE DEVELOPPEMENT INTEGRAL DES COMMUNAUTES : DÉFIS ET PROPOSITIONS

Cet événement parallèle aura lieu dans le cadre de la Conférence sur l'eau 2023 des Nations Unies, qui se tiendra du 22 au 24 mars au siège des Nations Unies à New York, aux États-Unis. Cet espace de dialogue en face à face mettra en lumière les défis de la gestion communautaire de l'eau en tant que moyen résilient de promouvoir le développement intégral durable des personnes, en particulier dans les endroits où le manque de sources d'eau ou de systèmes de gestion de l'eau est une manifestation de la pauvreté.

Cet événement vise à aborder l'un des thèmes des dialogues interactifs de la conférence sur l'eau, à savoir l'eau au service du développement : **la valorisation de l'eau, le lien entre l'eau, l'énergie et l'alimentation et le développement économique et urbain durable** (ODD 6.3, 6.4, 6.5 et ODD 2, 8, 9, 11, 12), ainsi que des questions transversales telles que la santé, les migrations, le genre, les droits des peuples autochtones, l'éducation, le changement climatique et l'appauvrissement de la diversité biologique.

Contexte et justification

Le manque d'eau affecte principalement les personnes les plus vulnérables de nos sociétés, telles que les pauvres, les personnes âgées, les habitants des zones rurales, les analphabètes et les personnes handicapées. En outre, les peuples et les communautés ont développé leur vie et leur culture autour de l'eau. Ainsi, en 2010, l'Assemblée générale et le Conseil des droits de l'homme de l'ONU ont reconnu comme un droit de l'homme l'accessibilité à l'eau potable et à l'assainissement.

Malheureusement, les États ne régissent pas l'eau selon les normes des droits de l'homme. Au contraire, l'eau est mise au service des intérêts des entreprises nationales et transnationales

engagées dans l'agro-industrie et l'extraction du charbon, des minerais et du pétrole. Ces entreprises privilégient le profit au détriment des populations et de la planète. Les sources d'eau sont donc polluées par l'exploitation minière, les engrais, les pesticides, les déchets de l'élevage et de l'aquaculture. Les sources d'eau sont également privatisées et commercialisées, ce qui porte atteinte au droit fondamental à ce précieux liquide. Le développement intégral de la population ne peut être réalisé si les sources d'eau potable sont menacées de contamination.

D'autre part, de nombreuses autres régions manquent de sources d'eau ou de systèmes d'adduction d'eau permettant de transporter ce précieux liquide jusqu'aux localités. Le manque de sources et de systèmes d'eau potable affecte tout le monde, en particulier les communautés vulnérables. Ces communautés sont confrontées à un double fardeau alors qu'elles tentent de nourrir leurs familles et de gagner leur vie. En outre, ces communautés sont confrontées à plusieurs problèmes transversaux tels que la santé, les déplacements, l'invasion des territoires et les conflits armés qui touchent les communautés indigènes et paysannes.

Notre événement parallèle est une occasion :

- De sensibiliser les populations à l'utilisation responsable de l'eau et de revendiquer leur droit à l'eau et à l'assainissement.
- Exiger des États qu'ils garantissent le droit à l'eau et à l'assainissement, qu'ils légifèrent sur l'accessibilité à l'eau en vue d'un développement durable et qu'ils transcendent les frontières intranationales et internationales, et qu'ils tiennent les entreprises nationales et transnationales responsables de l'utilisation et de l'abus de l'eau.

L'objectif relatif à l'eau (ODD 6) et les cibles répondent directement aux objectifs de développement des communautés. Cela reflète la nécessité d'accélérer la mise en œuvre des cibles de l'ODD 6.

L'eau pose de sérieux défis au développement durable et nécessite une gestion efficace et équitable. Cet événement discutera de ces défis et présentera des propositions qui garantissent le développement durable.

Intervenants :

- **Luis Liberman**
Anthropologue, recteur de l'Institut universitaire de l'eau et de l'assainissement. Fondateur de l'Institut pour le dialogue global et la culture de la rencontre. Argentin
- **Jose Ballardo Chata.**
Membre de l'organisation à but non lucratif Droits de l'homme et environnement (DHUMA). Il a combiné éducation et travail juridique pour défendre les droits des peuples Quechua et Aymara de Puno, au Pérou.
- **Blair A. R. Nelsen.**
Directeur exécutif, Waterspirit, représentant de l'ONU-ONG - Congrégation des Sœurs de Saint-Joseph de la Paix. Joseph de la Paix.
- **Jude Thaddeus Langeh, CMF**
Supérieur de la délégation, délégation indépendante du Cameroun, missionnaires clarétains. Il accompagne les processus communautaires pour garantir l'accès à l'eau.
- **Carol Jeri Pezo**
Avocate et directrice des droits de l'homme, Caritas Madre de Dios. Elle accompagne les communautés indigènes dans la défense de leur territoire et de leur vie, en promouvant le développement intégral des communautés.

Modérateur :

Brianna Fitzpatrick

Liaison avec les Nations unies, Caritas Internationalis, New York.

Heure

8h30 à 10h00

(heure de New York)

| Date

24 mars 2023

| Lieu

Virtual

Commanditaires :

Fondazione PROCLADE Internazionale-Onlus

| Pax Christi International

